

Zeitschrift:	Der Schweizer Sammler : Organ der Schweizer Bibliophilen Gesellschaft und der Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare = Le collectionneur suisse : organe de la Société Suisse des Bibliophiles et de l'Association des Bibliothécaires Suisses
Herausgeber:	Schweizer Bibliophile Gesellschaft; Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare
Band:	6 (1932)
Heft:	5-6: Der Schweizer Sammler = Le Collectionneur suisse
Rubrik:	Cartes de nouvelle année

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Cartes de nouvelle année (Suite).

Allemagne:

Le principal lot de cartes de voeux qui nous sont adressées d'outre Rhin provient de la pléiade d'artistes groupés autour de la GRAFPRESSE de Munich; nous ne saurions assez féliciter Mr. Henrich Graf d'avoir ainsi réussi, à force de soins, de conscience, de persévérance et de savoir-faire, à constituer une clientèle fidèle d'amateurs d'art graphique, susceptibles de fournir de l'occupation aux graveurs, même en des temps particulièrement difficiles.

Alors que Bethmann-Hollweg affirmait que „Nécessité ne connaît pas de loi“, son successeur, le chancelier Brüning, estime au contraire que nécessité exige, sinon des lois, du moins des ordonnances à foison; de là cette multiplicité de „Notverordnungen“ qui paraissent appréciées de manière fort diverse dans le public allemand et qui forment le sujet de plusieurs cartes de souhaits.

Après avoir constaté, par un distique approprié:

*Wie schön ist doch die schöne Welt,
Wir haben nur kein Geld,*

Mr. M. STOLLE complète son joli billet, gravé à l'eau-forte par lui-même, en y exprimant, entre deux règlements affichés à droite et à gauche, le désir de voir paraître une année plus raisonnable: *Ein vernünftigeres Neujahr wünscht Martin Stolle-Steglitz.*

L'humoriste munichois ERNST HEIGENMOOSER ne semble pas priser autre mesure les restrictions officielles:

*Wir wollen das Neujahr begießen,
Wir wollen's aber auch anschließen.
Halt. Notverordnung!
Still und leise
Tun wir's alsdann auf diese Weise.*

et, d'une façon quelque peu crue, l'artiste manifeste son dépit en faisant de la bouteille de „Sekt“, détonnante et prohibée, ... le postérieur de „Michel“, le légendaire représentant du peuple allemand.

L'aquafoirtiste ERICH BÜTTNER, à Berlin, nous montre l'aigle du Reich pesant de tout son poids sur le couvercle d'un cercueil où se débat un malheureux artiste:

*Gebe Gott für's neue Jahr
Daß dies Bild nicht werde wahr! 1)*

¹⁾ *Den Kunst-Ministern, -Direktoren, -Warten, -Freunden, -Freundinnen, -Kritikern, -Mäcen darum ergebenst gewidmet von Erich Büttner.*

HANS SCHAEFER, de Bayreuth, a gravé une très belle allégorie qui représente un monument du Destin apportant l'an nouveau sous la figure d'un enfant chétif et difforme:

*Nun bring ich Euch dies neue Jahr,
Hat auch nur einen Fuß fürwahr,
Wie soll es laufen und wie stehn?
Durch Notverordnung wird es gehn
Und Not verordnend von uns ziehn!*

L'humoriste SECHE nous montre 1932 sous l'aspect d'un joyeux cabaret où s'annoncent l'abondance et la volupté. Deux miséreux se hâtent vers ce lieu de délices, tandis que 1931, sous les traits d'un mendiant, tend en vain sa sébille à la porte:

*Sie werden lachen, werden lachen!
Das neue Jahr wird Freude machen
Da gibts weder Krisen
Noch faule Devisen
Hereinspaziert, hereinspaziert!
Der Kaviar wird zum Sekt serviert!*

Sous ce débordant optimiste ne se cache-t-il pas la plus amère des ironies?

Une eau-forte de TRAUB pour Mr. Michael Werner, nous fait voir l'imprimeur passant de 1931 à 1932 en équilibre sur un rouleau encreur, tandis que trois diables, tapis au fond du gouffre qui sépare les deux années, attendent sa chute en ricanant.

La carte de Mr. Ludwig Graf, à Munich, gravée par ERICH BÜTTNER, évoque un serpent monstrueux dévorant à belles dents l'année 1932. „*Trotzdem viel Glück wünscht Ludwig Graf*“.

Cette note d'espoir se rencontre également sur le billet du graveur P. SUSS, sur lequel un vieux tronc, portant la date 1931, donne naissance à de jeunes rameaux; un oiseau, perché à son sommet chante à pleine voix:

*Auch dürre Stecken können wieder treiben
Von denen niemals man gedacht.
Nur immer stark im Hoffen bleiben
Dann wird auch Schweres leicht vollbracht.*

Mr. Heinrich Graf, de Munich, a demandé à ce même artiste de lui exécuter une carte où se reflète toute la philosophie de ce courageux éditeur:

*Geduldig ertragen
Nicht verzagen!*

Pour mieux illustrer ce souhait, l'on voit des fleurs surgir d'un fourré d'épines.

Laissant de côté la dureté des temps, *Mr. Graf* adresse encore à ses intimes une amusante et rarissime eau-forte polychrome d'ERNST HEIGENMOOSER²⁾, où sont caricaturés les épisodes de son récent voyage au Maroc, en réminiscence duquel il souhaite: „*Wenig Sorgen und viel Sonne für 1932*“.

Les voeux de MM. *Karl-Martin et Toni Andres* à Weissenfels a/S. s'accompagnent d'une spirituelle composition de l'aquafortiste munichois EDOUARD WINKLER, figurant l'archer Cupidon qui décoche ses traits „dans le mille“ sous les yeux d'une foule admirative.

Le même artiste illustre ses propres souhaits d'une caricature du légendaire Dr. Eisenbart, écrasant un fêtard sous un rouleau compresseur.

De Mr. et Mme. *Walter et Sonia Vogel*, à Francfort s/O., nous parvient une impressionnante chevauchée des rois Mages suivant l'étoile, habilement gravée par le maître F. STAEGER de Munich, tandis que Mr. RICHARD KLEIN et son épouse nous envoient une belle eau-forte représentant Saint Martin partageant son manteau.

Autres pays:

De Belgique, Mr. *Lucien Noel*, à Bruxelles, nous adresse une carte illustrée reproduisant une pointe-sèche de VICTOR STUYVAERT, de Gand, avec l'oiseau de Minerve perché sur un livre ouvert. Ce billet exprime le voeu suivant: *Puisse l'année 1932, avec la paix du monde, vous apporter la réalisation de tous vos voeux.*

Enfin JAN DOBROVOLSKY à Hodronin (Tchécoslovaquie) nous a fait parvenir deux intéressantes compositions exécutées en xylographie. L'une, gravée en rouge et noir pour Mr. *Karl Holzmann*, représente la Folie introduisant l'année nouvelle sous les traits d'une jeune femme portant pour tout vêtement une gerbe de fleurs. L'autre, qui présente les souhaits de Mr. *Ctibor Stastny*, à Bzenec, figure un paysage d'hiver sur lequel passent à tire d'ailes deux oiseaux migrateurs. A. C.

Un nouveau genre d'ex libris: L'ex-discis.

Les perfectionnements toujours plus marqués du gramophone ont élevé cet instrument de son rang de simple machine parlante à celui de véritable transcriiteur de l'art musical. Aussi bien nombre de musicomanes possèdent-ils maintenant leur discothèque, d'une richesse souvent remarquable. Cette bibliothèque d'un nouveau genre doit tout naturellement avoir aussi sa marque de propriété, *l'ex-discis* dont nous venons de voir paraître les deux premiers exemplaires.

²⁾ Tirage limité à 20 exemplaires.